

NOTE DE RENTREE 2016

Composition des classes et noms des enseignants :

- CP: 21 élèves : Mme Nathalie COUGNARD
- CE1/CM2 : 26 élèves : M. Sylvain NICOD
- CE1/CM2 : 26 élèves : M. Judicaël VIVOT (Directeur) et Mme BER (décharge du directeur le mardi + 1 mercredi sur 4)
- CE2/CM1 : 28 élèves : M. Pierre-Olivier LIMAT
- CE2/CM1 : 28 élèves : Mme Marlène VACHEZ et Mme BER (vendredi + 1 mercredi sur 4)

Horaires

lundi, mardi, jeudi, vendredi	mercredi
8h30-11h45 13h35-15h35	8h45-11h45

Ce sont les horaires de cours, il est donc normal que les élèves sortent de l'école à partir de 11h50 ou 15h40.

L'accueil a lieu dans chaque classe à partir de 8h20 le matin (8h 35 le mercredi) et dans la cour à partir de 13h25 l'après-midi. Les enfants ne doivent absolument pas rentrer dans la cour avant ces horaires. Tout problème survenu hors de l'école (ex : devant la grille...) n'est pas de la responsabilité de l'école.

Vacances

Toussaint : du **mercredi** 19 octobre au **jeudi** 3 novembre
Noël : du vendredi 16 décembre au **mardi** 3 janvier
Hiver : du vendredi 17 février au lundi 6 mars
Printemps : du vendredi 14 avril au mardi 2 mai
Vacances d'été : vendredi 7 juillet

N.B Les élèves seront libérés le vendredi 26 mai (pont de l'ascension)

Attention : l'académie de Besançon fait désormais partie de la zone A et il est possible que certains de vos calendriers ne soient pas à jour.

Sécurité

L'entrée dans l'école se fait uniquement par le portail entre l'église et l'école dans une zone strictement réservée aux piétons. Il est demandé aux parents qui attendent leurs enfants de ne pas pénétrer dans la cour.

Les voitures peuvent stationner sur le parking de la mairie en libérant rapidement les places après la dépose ou la reprise des élèves. **Il est interdit de stationner sur le parvis de l'église ou aux abords des passages piétons.**

Un emplacement est prévu pour les bicyclettes des élèves sur le chemin entre l'ancienne école maternelle et l'école primaire. Un antivol est conseillé, l'école n'est pas responsable en cas de vol.

Des mesures spécifiques sont prises dans le cadre du plan VIGIPIRATE, elles vous seront communiquées lors de la réunion de rentrée

Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

Elles seront proposées à certains élèves le lundi et le jeudi de 15h35 à 16h20. Une information sera donnée lors de la réunion de rentrée.

Goûters

Ils sont interdits. Seuls les fruits et les compotes sont autorisés.

Coopérative scolaire :

La cotisation est de 16 € par élève (25 € pour 2 enfants ou plus de la même famille à l'école primaire); elle sera à verser dès que possible **par chèque** à l'ordre de
« OCCE coop scolaire Damprichard Élémentaire ».

Assurances

Il vous est demandé de fournir une attestation d'assurance mentionnant Responsabilité civile ET Individuelle accident.

Attention : beaucoup de parents possèdent une assurance Responsabilité Civile couvrant les dommages causés à autrui mais ils négligent de souscrire une assurance individuelle. N'hésitez pas à vous adresser à votre assureur.

Fiche de renseignements

Merci de la **compléter et/ou de la corriger en rouge**. Veuillez la **retourner à l'école signée par les deux parents pour le mercredi 7 septembre dernier délai**. Pensez également à signaler tout changement en cours d'année scolaire (adresse, tél., situation familiale...).

Rendez-vous avec les enseignants

Les enseignants sont toujours à la disposition des parents pour un entretien, mais il est préférable de prendre rendez-vous. Pour les rendez-vous avec le directeur privilégiez le mardi, jour de décharge.

Absences

Il est nécessaire de justifier l'absence d'un enfant.

Prévenir si possible par téléphone avant la rentrée des classes. Le certificat médical n'est pas obligatoire mais **un mot daté et signé doit être fourni au retour de l'élève même si l'école a déjà été prévenue par téléphone.**

Les absences pour rendez-vous chez des spécialistes par exemple doivent rester **exceptionnelles**, elles feront l'objet d'une **demande d'autorisation écrite adressée au Directeur.**

Élections des représentants des parents d'élèves

Elles auront lieu le **vendredi 7 octobre**. Une information sur le rôle des parents d'élèves sera donnée lors de la réunion de rentrée. Les personnes intéressées peuvent dès à présent faire part de leur candidature auprès du Directeur.

Agréments

Les personnes intéressées et disponibles pour accompagner les sorties ski, VTT ou piscine sont priées de passer à l'école. La session d'agrément natation aura lieu le samedi 17 septembre de 9h à 12h à la piscine de Maîche.

Réunion de rentrée

Une réunion d'information aura lieu le **jeudi 8 septembre** dans chaque classe

- à **18h pour les parents d'élèves de CP**

- à **20h pour tous les autres parents d'élèves**

Votre présence à cette réunion est indispensable à la réussite scolaire de votre enfant. La réunion ne s'adresse pas aux élèves.

Le Directeur,
Judicaël VIVOT

- COUPON A RETOURNER A L'ECOLE -

Je soussigné(e), responsable de l'enfant
..... reconnaît avoir pris connaissance de la note de rentrée et de
la date de la réunion de rentrée : **jeudi 8 septembre**

Informations à signaler à l'enseignant (port de lunettes, maladie, allergie, problèmes particuliers...)

.....
.....

Votre enfant prend-il le **bus scolaire** ? OUI NON

Si oui, préciser les jours :

Votre enfant est-il inscrit au **périscolaire** ? OUI NON

Si oui, préciser les jours :

Date:

Signature:

- COUPON A RETOURNER A L'ECOLE -

Je soussigné(e), responsable de l'enfant
..... reconnaît avoir pris connaissance de la note de rentrée et de
la date de la réunion de rentrée : **jeudi 8 septembre**

Informations à signaler à l'enseignant (port de lunettes, maladie, allergie, problèmes particuliers...)

.....
.....

Votre enfant prend-il le **bus scolaire** ? OUI NON

Si oui, préciser les jours :

Votre enfant est-il inscrit au **périscolaire** ? OUI NON

Si oui, préciser les jours :

Date:

Signature: